

Rôles des Entraîneurs, Parents et Accompagnateurs (pour les athlètes mineurs)

	Rôles et devoirs des entraîneurs	Rôles et devoirs des Parents-Accompagnateurs
En dehors et avant la pratique	- Est Licencié FFSNW - Signe la charte Fédérale Entraîneur - Participe aux réunions techniques de l'ETR de la Ligue si possible - Assure le lien avec le cadre référent de la FFSNW - Suit l'entraînement quotidien - Met en œuvre une programmation - Intègre le programme et règles Fédérales dans son fonctionnement - Assure le lien avec la Ligue du sportif	- Est Licencié FFSNW - A signé la charte des Parents - Indique l'absence du mineur et son motif s'il y a lieu - Propose une alimentation adaptée à l'activité - Surveille l'hydratation de l'enfant - Fait respecter le temps de sommeil de l'enfant - Vérifie la présence et le bon état du matériel sportif et d'échauffement - Assure la prise en charge de la fin de la pratique jusqu'au rendez pour la pratique du lendemain, y compris la surveillance de nuit.
A l'entraînement et/ou en stage non fédéral	- Prépare et anime la séance d'entraînement - Tient un dossier de suivi - Réfère des éventuelles blessures ou difficultés rencontrées par le sportif	- Transport du ou des sportifs concernés - A l'écoute de l'entraîneur référent - En Contact avec le Cadre référent de l'action Fédérale
A l'entraînement et/ou en stage fédéral	- Se réfère en premier lieu au cadre Fédéral responsable de l'entraînement pour toute stratégie envisagée ou conseil au sportif - Ne peut pas accéder au ponton de départ - Assiste aux réunions sous réserve d'invitation du Cadre référent	- Transport du ou des sportifs concernés - Logement du ou des sportifs concernés - Repas matin et soir du ou des sportifs concernés - Respect des horaires
En compétition	- Se réfère en premier lieu au cadre Fédéral, responsable de l'entraînement	